

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Verre de labo souillé, pour recyclage

Code Eural	15 01 10*
Code déchet	017004

DESCRIPTION

Verre de laboratoire souillé (tel que ballons gradués, erlenmeyers, éprouvettes, pipettes, bouteilles en verre de produits chimiques) **complettement vide** et sans objets étrangers.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Paramètres :

- PCB : < 50 ppm
- Somme des métaux lourds : < 5 %
- Mercure : < 20 ppm

Conditions générales :

- Pas de verre avec restes
- Pas de verre d'origine médicale
- Pas d'objets étrangers (tels que céramique, bois, chiffons, plastique, métal),
- Pas de lampes
- Pas de seringues ou aiguilles
- Pas de flacons avec septum ou bouchon métallique
- Pas de flacons < 100 ml
- Pas de verre de laboratoire avec restes de pesticides
- Pas de verre de laboratoire avec substances radioactives or explosives
- Pas de substances bactériologiques